

Contrat d'Acompte

Pour le chat/chaton :

Nom : _____

N° d'enregistrement : _____ Date de naissance : _____

Race : _____ Sexe : _____

Père : _____ Mère : _____

Prix en chiffre : _____ Prix en lettres : _____

Montant de l'acompte : _____

Entre l'acheteur :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____ E-mail/courriel : _____

Et le vendeur :

ASHANTI Bengals – Madame Wendy CHRETIEN – 9 route de Flagy 71250 MASSILLY

Email : _____ Téléphone : 03 85 50 06 23

Numéro SIRET : _____

Le but de l'acompte est de s'assurer que l'acheteur s'engage à acheter le chaton décrit ci-dessus. Il n'est pas remboursable si l'acheteur, pour une raison ou une autre, change d'avis sur l'achat du chat/chaton.

Le chat/chaton ci-dessus sera gardé pour l'acheteur et ne sera pas vendu à toute autre personne, à moins que l'acheteur ne casse son accord et ne fournisse pas la somme totale demandée avant le : _____.

La rupture d'un contrat qu'elle soit verbale ou écrite, ou même par refus de communiquer de la part de l'acheteur, rendra les chances de vendre ce chat/chaton de plus en plus difficile avec le temps. C'est pourquoi les acomptes ne sont pas remboursables.

Cet acompte sert aussi de dépôt qui sera déduit lors de la vente finale. Le dépôt ci-dessus sera remboursé à l'acheteur si le vendeur décide de ne pas vendre le chat/chaton, ou s'il se trouve dans l'incapacité de le fournir.

Cet accord lie légalement l'acheteur et l'éleveur dans leur transaction et n'est pas transférable à d'autres parties. L'acheteur s'engage à payer tous les frais juridiques pour faire respecter ce contrat en France, sous le droit français.

Les signatures ci-dessous indiquent un accord total avec les termes et les conditions de ce contrat d'acompte.

Fait en deux exemplaires, le _____ à _____

Signature de l'acheteur précédée de la mention "lu et approuvé" **Signature du vendeur :**